



37^{EME} CONGRES DES SEM
7-8 et 9 Octobre 2003
Cité des Congrès de Nantes

Séance officielle en présence de

Léon BERTRAND, secrétaire d'Etat au tourisme

Allocution d'Albert MAHE, Président de la Fédération des Sem

Monsieur le Ministre, Cher Léon,

Tout d'abord, merci de nous faire l'amitié de votre présence à ce congrès et permettez à l'Elu nantais que je suis d'y être particulièrement sensible ; cela va nous rappeler l'époque où vous étiez l'un des plus assidus participants.

Je salue également la présence de Monsieur le Directeur de l'AFIT et des Représentants des Organisations Professionnelles.

Vous avez déjà pu constater qu'en quelques années, ce congrès a évolué, son programme s'est étoffé, son Salon s'est développé et par voie de conséquence, sa fréquentation a été multipliée par 2 en 6 ans !

Ce millésime est particulièrement important pour les Sem, tant nous sommes persuadés que cette nouvelle étape de la Décentralisation à l'instar de celle des années 80 marque un nouveau palier de développement pour notre mouvement.

Vous m'aviez reçu le 15 avril, j'étais accompagné de Paul BLANC, car plusieurs questions nous préoccupaient et nous allons en évoquer quelques unes ce soir.

J'évacue dès maintenant celle du calendrier scolaire 2004/2007 car cette question a été réglée par le sens qui convient à nos adhérents et je vous en remercie.

Le tourisme occupe une place significative dans cette grande famille : plus d'une Sem sur cinq a pour activité le tourisme, les loisirs ou la culture :

- Parcs à thème,
- Sites patrimoniaux,
- Ports de plaisance,
- Remontées mécaniques,
- Hébergement,
- Base de Loisirs et équipements sportifs,
- Salles de spectacles,
- Offices de Tourisme et animations des stations,
- Palais des Congrès et Parcs expo

... constituent les métiers les plus fréquents.

Cette tendance va se confirmer puisque parmi les projets de Sem à l'étude, un sur deux concerne ces activités.

La Fédération anime un certain nombre de ces réseaux en liaisons avec les organisations professionnelles.

Je citerai un exemple : celui des parcs à thème pour lequel nous accompagnons une démarche marketing, d'ailleurs fortement soutenue par votre Ministère par le truchement de l'AFIT et par la Caisse des Dépôts.

Vous avez accepté que cette séance prenne la forme d'un dialogue, c'est pourquoi, mon propos se limitera aux quelques sujets qui sont au cœur de la thématique du Congrès, laissant nos Adhérents vous interroger ou commenter les autres points d'actualité.

Tout d'abord, je voudrai que vous m'exposiez ce que sera le rôle de l'Etat demain en matière de tourisme. A votre initiative, s'est tenu il y a trois semaines, un Comité Interministériel du Tourisme. Quelles en sont ses conclusions ?

Même si les Collectivités ont la responsabilité de leur développement, nous avons besoin d'une politique nationale avec des budgets dignes de l'impact du tourisme sur le PIB de ce pays.

Qu'en sera-t-il demain de cette politique contractuelle avec les régions et avec l'Europe à l'heure où les fonds de développement régionaux seront consacrés à l'élargissement ?

Comment les Opérateurs seront-ils aidés à investir ne serait-ce que dans la modernisation des installations existantes ? Vous les savez, le tourisme est une activité où le retour sur investissement est très long puisque les marges sont faibles.

De plus, il faut maintenir ce tissu de PME qui forment la structure même et la seule chance de développement de notre tourisme de terroir, loin des concentrations capitalistiques, synonyme de tourisme de masse.

Les Collectivités Territoriales ont un rôle important à jouer. Elles le jouent d'ailleurs souvent au travers des Sem.

2^{ème} point : le Parlement vient de se saisir du projet de loi relatif à la Décentralisation.

Et alors, caché dans ce qui est, je crois le nouvel article 4, nous avons découvert que, maladroitement, on cherchait à remettre en cause l'un des volets importants de la loi Mouly du 23 déc. 1992 qui répartit les compétences entre l'Etat et les Collectivités.

Il semble que l'on cherche à remettre en cause le libre choix des Communes et des Intercommunalités, de constituer un Office de Tourisme sous la forme d'une gestion directe ou d'une gestion déléguée (association ou Sem par exemple).

En fait, plusieurs tentatives de rédaction aboutissaient plus ou moins à imposer la gestion directe. La rédaction actuelle renvoie à la publication d'une ordonnance.

Nous pensons, de concert avec la Fédération des Offices de Tourisme, qu'il s'agit d'une erreur : il faut que les Collectivités Locales conservent le libre choix du mode de gestion de leur Office de Tourisme.

Certes, la Sem n'est pas la formule le plus souvent retenue, mais nous ne comptons pas moins de 22 sociétés homologuées en tant que telles, dont bon nombre sont dans cette salle.

3^{ème} point : l'Outre-Mer.

Nous avons eu un échange en juin, lors de la Rencontre des Sem d'Outre-Mer. Pouvez-vous nous dire où en est la mise en œuvre de votre plan de relance et si l'on peut déjà en mesurer un certain impact ?

Je souhaite également vous dire que la Fédération est, disons, « en alerte » sur de nombreux sujets liés à l'actualité de la décentralisation et qui touchent d'assez près au tourisme, mais sur lesquels votre Administration n'est probablement pas toujours saisie alors qu'elle le devrait ;

Je pense au transfert des monuments nationaux, je pense aux textes sur les communications électroniques et au développement des télévisions locales, je pense à la gestion des Ports et des Aéroports, je pense au toilettage de la loi « Montagne » et de la loi « Littorale ».

Je crois qu'il est très important que vous vous immisciez dans tous ces sujets qui impactent fortement sur le Tourisme ; cette activité touche des aspects très transversaux de l'économie et du réglementaire, c'est là, à la fois une chance et un handicap (témoin le dossier du calendrier scolaire).

Je tiens à vous dire que sur tous ces sujets, les services de la Fédération, et l'expérience de ses adhérents, sont à votre disposition pour faire avancer les réflexions et émettre des avis.

Enfin dernier point, je voulais vous informer de la mise en place d'un embryon de réseau européen d'entreprises locales de tourisme par certains de nos Adhérents au sein du CEEP avec des Suédois, des Autrichiens, des Allemands notamment.